Suivi des populations de reptiles sur les sites de la Sagnette et de la Soulsoure
(commune de Saint Hippolyte)

Année 2024



1. Contexte

- Principes et objectifs

Dans le cadre de la gestion des zones humides du pourtour de l'étang de Salses-Leucate sur la commune de Saint Hippolyte et de la mise en application du contrat Natura 2000, il est proposé par le Syndicat Rivage un suivi des reptiles sur les sites de la Sagnette et de la Soulsoure.

Ce suivi est réalisé par Philippe TAURINYA et Eric BISE, Garde-Animateur à la Direction de l'Environnement et de la Mer de Perpignan Méditerranée Métropole Communauté Urbaine (PMMCU).

Pour ce suivi, il a été décidé d'intégrer le programme POPReptile2 : programme national de suivi des populations de reptiles coordonné par la société Herpétologique de France (SHF), qui assure à la fois le déploiement des protocoles à l'échelle nationale, la centralisation des données, le suivi des analyses ainsi que l'animation du programme.

L'objectif principal de la mise en œuvre de ce protocole est de connaître les espèces présentent sur les sites, la tendance (accroissement, diminution, stabilité) des populations des reptiles à l'échelle nationale et de tester une série d'hypothèses pour expliquer les tendances observées, tout en facilitant la mise en place de suivis standardisés à l'échelle locale.

Ce protocole a été conçu pour permettre la participation d'un public averti (en général des professionnels de l'environnement).



- Description du site

L'aire de suivi est localisée sur la commune de Saint Hippolyte (partie sud-ouest de l'étang de Salses-Leucate), sur les secteurs dit « La Sagnette » et « La Soulsoure ».

Ces secteurs présentent l'avantage de contenir différents milieux et micro-habitats propices aux observations (pour la détection à vue et avec plaques) dans lesquels nous avons sélectionné des « transects ».

Ces sites ont été choisis pour leurs végétations hautes combinant des zones ouvertes et d'autres plus fermées, offrant des zones d'interface (zone de contact entre deux espaces) et des placettes d'insolation.



Cartographie 1 : suivi multi-sites sur une aire « en mosaïques à végétation haute ».

Service Géomatique

Soulsoure



Date: 12/02/2024

Sources : OpenIG Orthophoto 07/2022; PMM direction environnement 2024
\\Mp.priv\donnees\SIG-PROD\4_METIER_THEMATIQUE\ESPACES_NAT\Prestations\2024\20240130_Reptiles\

0 50 100 m

Cartographie 2 : suivi multi-sites sur une aire « en mosaïques à végétation haute ».

2. Protocole de suivi

- **Moyens à mobiliser**

Ce suivi temporel repose sur l'identification de « transects », regroupés en « site », au sein d'une « aire ». Une fois identifiés, les transects sont à suivre lors de plusieurs « passages » (6 minimums) à réaliser sur une période courte de 1 à 2 mois (de préférence au printemps entre mars et juin) avec 2 jours d'espacement au minimum. Ce protocole doit être appliquer au moins 1 fois par an, sur un minimum de 2 ans (avec un déplacement possible des transects au sein des sites suivis, tous les 2 ans en fin d'hiver).

Des plaques d'insolation sont utilisées pour la thermorégulation des reptiles (ici des tapis de carrière). Elles sont disposées pour détecter les espèces les plus discrètes.

- **Déroulement type d'une « détection »**

Trajet aller : observation à vue sur une largeur de 2m de chaque côté du transect et à vitesse constante 20m/min.

Trajet retour : relevé de plaques avec prise de photos s'il y a la présence d'espèces.

- **Conditions météos**

Il est essentiel de s'adapter aux conditions météorologiques à l'échelle de la période de suivi. Chaque détection se fait généralement en fin de matinée lors de journées ensoleillés mais avec une température inférieure à 25°C. Il est nécessaire de privilégier les moments où la température augmente petit à petit sous l'influence des radiations solaires et d'éviter les périodes venteuses et trop froides.

Il est important d'augmenter le nombre de passages sur site pour profiter des épisodes favorables plutôt que d'augmenter le nombre de transects.

La météo 2024 aura été mitigé pour les mois de Mars/Avril et avec des températures propices aux détections en Mai /juin, elle nous a permis de réaliser les huit passages sans inconvénients.

3. Description des sites :

- **Emplacement des plaques**

Des plaques en tapis de carrière ont été installées sur chaque site, avec des morceaux de bois sous les tapis. Elles ont été séparées de quelques dizaines de mètres, en fonction des micro habitats.

Les plaques de dimensions 100 x 60 cm seront laissées en place toute l'année. Une inscription « Suivi scientifique ne pas toucher, merci » se trouve sur chacune avec un numéro d'identification unique en bas à droite.



Sagnette nord - Transect 1 : longueur totale 66.82 m

Ce transect a été choisi en raison de sa végétation importante en lisière (zone exposée à proximité du couvert végétal).

Plaque N°	Coordonnées GPS	Distance entre les plaques (en m)
T1-1	2.9725484, 42.8044476	
		23.82m
T1-2	2.9728307, 42.8044993	
		18.44m
T1-3	2.9729843, 42.804378	
		24.56m
T1-4	2.973284, 42.8043699	



Sagnette sud : Transect 2 : longueur totale 99.52 m

Ce transect a été choisi en raison de sa végétation basse combinant des zones ouvertes et fermées.

Plaque N°	Coordonnées GPS	Distance entre les plaques (en m)
T2-1	2.9751478, 42.8032251	
		44.98m
T2-2	2.9746466, 42.8033906	
		22.24m
T2-3	2.9744089, 42.8034873	
		32.3m
T2-4	2.9740297, 42,8035673	



Transect 3 : La Soulsoure : longueur totale 134.88 m

Ce transect a été choisi en raison de sa végétation en « Mosaïque intermédiaire » (végétation haute combinant des zones ouvertes et d'autres plus fermées)

Plaque N°	Coordonnées GPS	Distance entre les plaques (en m)
T3-1	2.9817189, 42.8003164	
		44.71 m
T3-2	2.9812643, 42.8005391	
		43.40 m
T3-3	2.9807895, 42.8007125	
		46.77 m
T3-4	2.9802886, 42.8009145	



4. Résultats et bilan

Observations à vue : le total des observations à vue s'élève à 2 Couleuvres, une couleuvre de Montpellier morte (prédatée puis abandonnée) dans le secteur sud de la Sagnette et une couleuvre « indéterminée » à proximité de la plaque T3-1 dans le secteur de la Soulsoure.

Il a été aperçu en autres les animaux suivants : A COMPLETER

Relevés des plaques : aucune présence de reptiles cette année.

Remarque : La détection de reptiles squamates (lézard et serpents) est souvent difficile, du fait notamment de leur forte discrétion (de l'absence de chant, comparé aux anoures[1]), ce qui peut rendre complexe leur suivi.

Pour être réalisé dans des conditions optimales, ce suivi nécessite la présence de deux personnes opérationnelles (récupération/découpe tapis de carrière, identification des transects, observations/manipulation des plaques, prise de photos, saisie informatique des données collectées).

[1] Crapauds, grenouilles, rainettes…

Au final ce suivi a nécessité 112h de travail, soit 14 demi-journées (de 4h) à 2 agents réparties comme suit :

- ✓ 2 demi-journées pour la récupération/découpe/pose des tapis de carrières
- ✓ 8 demi-journées pour la détection à vue et relevé des plaques ainsi que les saisies informatiques
- ✓ 4 demi-journées pour la réalisation du bilan

5. Conclusion et perspectives

Une fois les moyens mobilisés (demande du suivi, validation du protocole, récupération du matériel, choix des « sites »), 2024 aura été une année propice à la réalisation de ce suivi des populations de reptiles.

Les huit passages prévus par transect demandé pour ce protocole ont pu être réalisés pour ce premier suivi reptiles, sur une période de 2 mois (Mai/Juin) mais seulement 2 « contacts » de reptiles ont été concrétisés, deux Couleuvres une de Montpellier (cadavre) et une deuxième (départ) indéterminé.

La mauvaise météo printanière aura probablement impacté l'absence d'observation.

Ce protocole étant à appliquer 1 fois par an, sur 2 ans au minimum, il convient donc de renouveler l'opération en 2025.

A défaut d'observations importantes en 2025, il faudra envisager de rajouter des transects et/ou utiliser d'autres matériaux (comme les plaques/taules de béton fibrociment, bitume, polyester ondulées…) ou d'augmenter le nombre de passages sur site pour profiter des épisodes favorables.

La difficulté de la mise en œuvre d'un protocole standard, provient en partie des caractéristiques très variées des milieux où il est appliqué.

Ces données naturalistes sont des indicateurs importants pour la gestion/connaissances des sites, la construction, la mise en œuvre et la mise à jour des plans de gestion.

En multipliant le nombre de suivis à l'échelle nationale, il sera possible de mieux connaitre la répartition des espèces mais aussi d'identifier les habitats et les milieux importants pour la conservation de ces espèces.

ANNEXE 1 : Fiche de saisie

(Envoyée à la SHF le 6 Février 2024)

Annexe 2 : fiches terrain